

# Mouvement #MoiAussi

Diffusé le vendredi 30 avril 2021

## L'Aparté voit son financement renouvelé.

Le 9 avril 2021 dernier, la ministre de la Culture et des Communications a annoncé le renouvellement, pour un an, du programme l'Aparté qui offre des conseils juridiques gratuits aux personnes ayant vécu du harcèlement ou des violences à caractère sexuel dans le milieu de la culture au Québec.

Après une première vague de dénonciations dans le milieu de la culture en 2018, Juripop avait été mandaté par une quarantaine d'associations, dont l'ADISQ, ainsi que d'organismes, de regroupements et de syndicats du milieu culturel afin de mettre en place un guichet unique accessible à tous les travailleurs et les travailleuses de cette industrie. Depuis sa création, l'Aparté a ainsi permis à des centaines d'artistes, d'artisan.e.s et de travailleur.euse.s culturel.le.s de faire valoir leurs droits partout au Québec.

Depuis la récente vague de dénonciations survenue en 2020, les demandes d'aide auprès de l'Aparté ont explosé, démontrant que les agressions et le harcèlement constituent, encore aujourd'hui, un problème majeur dans le milieu culturel.

Au sein de l'Aparté, les personnes requérantes peuvent, entre autres, consulter et obtenir des avis juridiques gratuits, être accompagnées à travers tout le processus criminel et obtenir de l'aide en matière de rédaction de documents appropriés, comme les demandes en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels* (IVAC).

Au moment de l'annonce, Juripop a dévoilé plusieurs faits saillants :

- « Près de 300 personnes ont bénéficié des services de l'Aparté depuis son lancement;
- Les personnes s'identifiant comme femmes représentent la majorité de la clientèle (soit près de 83%);
- La majorité des personnes mise en cause dans les dossiers (préssumé agresseur, harceleur, intimidateur, etc.) sont des hommes (près de 80%);
- Le secteur de la télévision/cinéma, le secteur de la musique, de la danse et le milieu littéraire sont particulièrement touchés;
- 31% des dossiers concernent des problématiques en lien avec des actes à connotations sexuelles (harcèlement sexuel et agression sexuelle) et 41% des dossiers relèvent du harcèlement

*psychologique. »*

Pour plus de détails, veuillez consulter les liens ci-dessous.

### **Articles et documents liés**

- [Juripop : Mouvement #MoiAussi : Renouveau d'un an pour l'Aperté](#)

# Étude sur la fréquentation des spectacles prépandémie

Diffusé le vendredi 30 avril 2021

**Plus importante recherche jamais produite sur le sujet au Québec, l'étude couvre 10 disciplines des arts de la scène, dont celles reliées au secteur musical.**

Le 13 avril, le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS), qui réunit 12 regroupements d'artistes, de réseaux de diffusion et de producteurs, dont l'ADISQ, a publié une étude de grande ampleur offrant un portrait détaillé de la fréquentation des arts de la scène.

Réalisée de mars 2018 à février 2019, l'étude couvre dix disciplines des arts de la scène dont la chanson francophone, la chanson anglophone ou encore la musique classique. Pour chaque discipline, l'étude permet de cerner les profils des publics en fonction de caractéristiques sociodémographiques, comme l'âge, le revenu ou la région et identifie les facteurs influençant la fréquentation ou la non-fréquentation. On apprend par exemple que le public québécois navigue souvent entre diverses disciplines ou que les jeunes et les immigrants sont des consommateurs importants de spectacles.

Pierre-Olivier Saire, qui a piloté l'étude, a souligné que cette vaste enquête et les données qui l'accompagnent permettront à partir de maintenant de réaliser des études de marché et des campagnes de promotion afin de mieux rejoindre les publics dans le cadre de la relance.

Pour plus de détails, veuillez consulter les liens ci-dessous.

## Articles et documents liés

- [Réalisée par DAIGLE/SAIRE pour le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène, Étude des publics des arts de la scène au Québec, 12 avril 2021](#)

# Élections 2021 : l'ADISQ félicite le gouvernement et offre sa collaboration

Diffusé le jeudi 30 septembre 2021

## La modernisation de la Loi sur la radiodiffusion et le financement de l'industrie de la musique sont ses deux priorités.

Le 20 septembre 2021, le gouvernement libéral de Justin Trudeau a été réélu par la population canadienne, qui lui a de nouveau confié un mandat minoritaire. [L'ADISQ a félicité](#) le gouvernement pour sa réélection et entend collaborer étroitement avec ce dernier, ainsi qu'avec les partis d'opposition, au cours des mois à venir.

Les deux principales priorités identifiées par l'ADISQ, soit une réforme rapide de la *Loi sur la radiodiffusion* responsabilisant l'ensemble des diffuseurs audios et vidéos et un soutien financier structurant à l'industrie musicale en raison de la COVID-19, figuraient au programme du Parti libéral. Il a notamment promis la réintroduction d'un projet de *Loi sur la radiodiffusion* dans les 100 premiers jours de son mandat. Il s'est aussi engagé à augmenter la contribution annuelle du Fonds de la musique du Canada pour le porter à 50 millions de dollars d'ici 2024-2025.

Rappelons qu'au cours de la campagne, l'Association avait présenté une analyse des plateformes électorales dans le cadre de l'élection [fédérale](#) de 2021 au regard de ses priorités.

# Pablo Rodriguez, nouveau ministre du Patrimoine canadien

Diffusé le lundi 1 novembre 2021

## L'ADISQ enthousiaste à l'idée de collaborer avec lui sur les chantiers prioritaires pour le milieu de la musique.

Le 26 octobre, le gouvernement a présenté son nouveau [Conseil des ministres](#) avec notamment la nomination de Pablo Rodriguez en tant que ministre de Patrimoine canadien, un poste que celui-ci a occupé en 2018-2019.

L'ADISQ a [salué cette annonce](#) et a offert sa collaboration pour les dossiers qui l'attendent, en particulier la réforme de la *Loi sur la radiodiffusion*, amorcée par son prédécesseur Steven Guilbault, et le financement de l'industrie de la musique encore largement aux prises avec les effets de la COVID19.

Autre nomination importante, celle de François-Philippe Champagne comme ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie. Il sera responsable de la révision de la *Loi sur le droit d'auteur* particulièrement attendue par le milieu culturel depuis celle de 2012 qui a introduit une myriade d'exceptions et dans un contexte où la Cour suprême du Canada dans le cadre de l'affaire *Access Copyright c. York University* a invité Ottawa à clarifier certaines dispositions de la Loi.

Autres nominations d'intérêt pour le secteur musical francophone : Chrystia Freeland qui, en tant que Vice première ministre et ministre des Finances, aura un rôle important dans la relance de l'industrie musicale et Ginette Petitpas Taylor, comme ministre des Langues officielles, devra mener à bien la modernisation de la Loi sur les langues officielles entamée par Mélanie Joly.

# L'ADISQ se prépare au dépôt d'un nouveau projet de Loi sur la radiodiffusion

Diffusé le jeudi 2 décembre 2021

## **L'Association travaille notamment de concert avec d'autres acteurs du milieu culturel pour que ce dernier ait une voix unie et forte.**

Le projet de réforme de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui, en vertu d'une promesse électorale, doit être déposé dans les 100 premiers jours du présent mandat, est une priorité du gouvernement libéral, comme il l'a réaffirmé dans le [discours du trône](#).

L'ADISQ se prépare donc activement à ce nouveau dépôt en faisant valoir les spécificités propres au secteur de la musique, particulièrement francophone. Avec la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC), l'Association a notamment rencontré le nouveau ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Pablo Rodriguez, profitant de l'occasion pour rappeler les éléments prioritaires à inscrire dans la nouvelle loi.

En outre, la semaine dernière, dans une [lettre ouverte](#) signée avec l'APEM, l'ADISQ a souligné le manque de visibilité dont souffre notre musique sur les services de *streaming*, qui bénéficient avant tout aux grandes productions étrangères. Les deux associations y offrent leur collaboration au ministre du Patrimoine canadien et insistent sur la nécessité d'agir rapidement.

# Le nouveau projet de loi sur la radiodiffusion est déposé

Diffusé le jeudi 3 février 2022

## **L'ADISQ salue le dépôt d'un projet de loi nécessaire et grandement attendu.**

Le ministre du Patrimoine canadien, Monsieur Pablo Rodriguez, vient de rendre public son projet de loi visant à modifier la Loi sur la radiodiffusion, respectant ainsi son engagement de se livrer à cet exercice lors des 100 premiers jours du gouvernement. Le projet de loi C-11 vise notamment à ce que les entreprises de radiodiffusion en ligne apportent une contribution appropriée au système canadien de radiodiffusion en matière de financement comme de mise en valeur.

Pour rappel, en novembre dernier, le ministre du Patrimoine canadien d'alors, Monsieur Steven Guilbeault, avait déposé une première mouture de ce projet de loi. En juin dernier, ce dernier était toutefois mort au feuillet, en raison de débats houleux concernant l'inclusion des médias sociaux dans la portée de la loi, perçue à tort comme pouvant être une menace à la liberté d'expression.

L'ADISQ se livrera rapidement à une analyse approfondie de ce nouveau projet de loi et travaillera de concert avec l'ensemble des joueurs concernés pour faire en sorte qu'il soit adopté rapidement.